

L'ARDOUZETTE

Bulletin Municipal de Trémeur n° 43

Juillet 2017

Les jeunes amateurs de BMX récompensés par la MSA d'Armorique



Une dizaine de jeunes trémeurois, amateurs de vélo, ont souhaité construire un mini parcours de VTT et BMX. Après avoir obtenu l'autorisation de la mairie, ils se sont mis à l'œuvre et en ont profité pour déposer un dossier « Initiative Jeunes » auprès de la MSA. Le 29 juillet, à SAINT-BRIEUC, ils ont reçu le 3^{ème} prix régional. Ils ont proposé d'utiliser les 1 250 € de prime pour améliorer et agrandir le parcours existant.

Mot du Maire

Cette édition de juillet est l'occasion de faire le point sur la vie municipale et notamment les projets en cours ou à venir. Plusieurs chantiers vont être conduits en 2017 ou au début 2018.

Au cours de l'été, notre attention va être centrée sur l'école. En effet, le Conseil Municipal a décidé de rénover deux classes. Grâce au travail efficace des membres de la commission « Bâtiments et terrains communaux », les travaux vont pouvoir être réalisés courant juillet. Près de 10 000 € vont permettre de repeindre les murs et de changer les sols des classes. Il faudra y ajouter la mise en place de nouvelles toilettes pour les maternelles, environ 1 500 €. Nous avons également décidé d'améliorer les conditions pédagogiques, notamment concernant l'équipement informatique. En début d'année, en concertation avec les enseignantes de l'école des Tilleuls et le collège Jean Monnet de Broons, nous avons postulé à « l'appel à projet Numérique dans les écoles ». Notre projet a été retenu par le Ministère de l'Education Nationale dans le cadre du Plan Numérique 2017. Si l'E. N. nous en laisse le choix, nous aimerions inverser la logique de formation et d'apprentissage de la pratique informatique. Jusqu'à maintenant, les élèves se rendaient en salle informatique ; demain, nous souhaitons que ce soit l'outil informatique qui se déplace dans les classes. En effet, à l'instar de ce qui se fait dans certains lycées, des valises mobiles intégrant une dizaine d'ordinateurs portables ou des tablettes, rendent l'équipement complètement mobile. Cette nouvelle approche procure beaucoup plus de souplesse aux enseignants et aux élèves qui, au quotidien, utilisent de plus en plus ce genre d'équipements portables. De plus, la salle informatique se trouvera libérée pour d'autres utilisations pédagogiques. Une première estimation prévoit 12 000 € d'investissement dont 4 000 € d'aide de l'Education Nationale.

Une autre actualité va marquer cet été, Marylène et Raymond ont récemment arrêté leur activité. Comme je l'avais annoncé précédemment, la commune va racheter les murs et le fonds de commerce. Dans un premier temps, après quelques semaines de travaux, Madame Betty LERICHE va leur succéder en tant que gérante. Dans un deuxième temps, la municipalité engagera des travaux de rénovation et d'agrandissement qui permettront à notre commerce multi-service de s'adapter aux exigences et aux normes actuelles.

Enfin, dès 2015, nous avons souhaité un schéma d'ensemble pour l'aménagement du bourg, la sécurisation des circulations et l'aménagement de places de parking et de voies piétonnes. Le projet global va être prochainement exposé en mairie pour que chacun puisse formuler son avis et ses propositions. Les travaux sont importants tant du point de vue technique qu'au niveau financier. Fin 2017 ou début 2018, nous commencerons par l'aménagement du cœur de bourg et celui de la rue des fontaines.

La voirie définitive du lotissement de l'Abbaye, le démarrage de celui du Puits Gaulois, l'entretien de la voirie et de nombreux autres travaux complèteront notre programme d'investissement pour la fin de l'année 2017.

La municipalité félicite tous les jeunes trémeurois qui ont réussi leur examen.

En attendant la rentrée de septembre, les élus se joignent à moi pour vous souhaiter un bel été et de bonnes vacances.

Pour l'équipe municipale,
Le Maire
Francis DAULT

ÉTAT-CIVIL

Décès :

- 📍 **Paul AUDRAIN**, la Généralis, décédé à Dinan le 25 mai 2017, à l'âge de 85 ans.
- 📍 **Marie DESPRÉS**, Ma Maison à Dinan, décédée à Dinan le 20 juin 2017, à l'âge de 93 ans.

NOUVEAUX HABITANTS

- 📍 **Gaëtan GEFFRAY et Morgane FEUILLET** au 8 rue de la Rosette.
- 📍 **Émilie LETESTU et ses enfants** au 8 le Menu Bois.

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

- EARL LITALIEN, le Menu Bois, démolition et construction d'une porcherie engraissement.
- Carrosserie GUITTON, Zone des Dineux, pour une extension d'un atelier de carrosserie.

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- PERRAULT Stéphane, 8, lotissement du Chêne Coché, pour une clôture.
- LE BASTARD GOUYA Karine, 9, lotissement des Villes Guimont, pour le déplacement de piliers et pose d'un portail coulissant et d'une clôture.
- FAIRIER Stéphane et MEUNIER Solenn, 9, rue des Fontaines, pour un abri de jardin.
- LEROUX Pierre et Isabelle, 1 impasse des Hirondelles, pour l'installation de 8 panneaux photovoltaïques.
- KOLB Nadine, 14 lotissement de l'Abbaye, pour la construction d'une pergola bioclimatique.
- GRELET Françoise, 11 lotissement de l'Abbaye, pour la construction d'un muret avec clôture.
- GAUCHET Morgann, 3 passage de l'Abbaye, pour la pose d'une clôture avec portail et portillon.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ENQUÊTE PUBLIQUE

Du lundi 7 août au lundi 21 août 2017, il sera procédé à une enquête publique sur le projet d'aliénation des chemins ruraux n° 120 et n° 121, au lieu-dit « Launay Gautier » (arrêté municipal du 30 juin 2017).

Les pièces du dossier seront tenues à la disposition du public à la mairie aux jours et heures suivants : les lundis, jeudis et vendredis, de 13 h 30 à 17 h 30 et les mardis, de 8 h 30 à 12 h 30 (hors jours fériés). Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par courrier au commissaire enquêteur à la mairie au 2 place des Ifs 22250 TRÉMEUR.

Mme Marie-Claire DESBOIS, commissaire enquêteur, sera présente à la mairie les lundis 7 et 27 août, de 14 h 00 à 17 h 00.

OUVERTURE DE LA MAIRIE EN AOÛT

Du lundi 7 au mardi 29 août 2017, la mairie sera ouverte les lundis, jeudis et vendredis, de 13 h 30 à 17 h 30 et les mardis, de 8 h 30 à 12 h 30

RECENSEMENT CITOYEN

Les jeunes gens (garçons et filles) ont obligation de se faire recenser à la mairie de leur domicile pendant le mois de leur 16^{ème} anniversaire ou dans les 3 mois qui suivent. Se présenter à la mairie munis du livret de famille ou de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

LA MSA D'ARMORIQUE VOUS INFORME :

Appel Frauduleux : soyez vigilants

Face à une recrudescence d'appels frauduleux, la MSA d'Armorique invite ses assurés à la plus grande vigilance. Depuis quelques semaines, nos assurés nous signalent de plus en plus d'appels suspects émis par des personnes qui se présentent comme personnel MSA ou comme partenaire de la MSA et réclament des informations personnelles à leurs interlocuteurs.

Ne répondez en aucun cas aux questions posées, ne communiquez jamais votre numéro de sécurité sociale ou vos coordonnées bancaires. La MSA d'Armorique ne vous réclame jamais ce type d'information par téléphone.

ZEN EN VACANCES ? BÉNÉFICIEZ DE L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES !

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la gendarmerie de surveiller votre domicile !

Auparavant limité aux vacances scolaires, sachez que l'opération est aujourd'hui élargie à toute période d'absence prolongée de particuliers.

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum) à la brigade de gendarmerie.

Pour gagner du temps, un formulaire est accessible sur internet (www.service-public.fr) ; il est à remplir et à imprimer avant de se rendre sur place pour finaliser la demande.

LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Un nid doit être détruit avant l'essaimage, c'est-à-dire avant que les reines et les mâles ne quittent le nid à la fin de l'été. Il doit donc être détruit avant septembre.

N'essayer pas de détruire un nid seul :

- Le faire tomber avec une perche : risque de piqûres multiples.
- Y mettre le feu : risque d'incendie
- Tirer au fusil à plomb : risque de disséminer les frelons asiatiques.

La destruction des nids de frelons asiatiques est réalisée par des professionnels agréés qui possèdent le savoir-faire et les équipements pour se protéger.

Que faire :

Contactez votre mairie pour retirer une fiche de signalement et retournez-la remplie.

Le référent de la commune viendra constater la présence du nid puis l'opération de destruction sera entièrement prise en charge par Lamballe Terre & Mer.

DON DU SANG

La prochaine collecte aura lieu le **lundi 18 Septembre 2017**.

VISITES ÉNERGIE GRATUITES

Des difficultés à régler vos factures ou à vous chauffer ? Demandez une visite énergie à domicile : analyse des factures, du bâti, des usages et des équipements. Conseils et installation de petits équipements pour faire des économies d'énergie...

Visite à domicile gratuite (financée par votre Communauté de communes).

Informations auprès du service Habitat de Lamballe Terre et Mer : 02 96 50 93 80

Pour qui ?

Les maîtres d'ouvrage publics et privés, les architectes, les maîtres d'œuvre, les bureaux d'études, les particuliers, les entreprises et les artisans.

LE CIAS RECRUTE

Missions :

Vous participerez au maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées.

Vous interviendrez au domicile et vous aurez pour mission de les accompagner dans leurs actes de la vie quotidienne tels que :

- l'aide à la toilette,
- les aides au lever/coucher, les transferts, etc
- la préparation de repas et l'aide au repas,
- l'accompagnement, l'aide aux courses,
- l'entretien du logement
- ...

Qualités et qualifications requises :

- Formation et/ou expérience dans le domaine de l'aide à la personne
- Permis B et véhicule

Conditions d'embauche :

- CDD, selon disponibilité entre juillet et septembre 2017
- Frais kilométriques pris en charge
- Secteur Lamballe, Dolo, Moncontour ou Saint Alban
- Temps non complet (24h, 28h ou 31.5h par semaine)

Adresser candidature et CV, à

Monsieur le Président
CIAS Lamballe Terre & Mer
Service Ressources Humaines
41 rue Saint Martin – BP 90456 – LAMBALLE CEDEX

Par mail à :

ressourceshumaines@lamballe-terre-mer.bzh

Renseignements :

CIAS - Secteur Lamballe : au 02 96 50 73 20
CIAS - Secteur Dolo : au 02 96 50 69 80
CIAS - Secteur Moncontour : 02 96 73 56 04
CIAS - Secteur Saint Alban : 02 96 32 98 90



CAUE

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement des Côtes d'Armor, effectue des permanences pour le conseil aux particuliers.

Monsieur Claude THIMEL tient une permanence à Lamballe Communauté, de 14 h à 17 h, le 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois. Les personnes intéressées peuvent prendre rendez-vous au 02 96 50 13 50.

Depuis le 1^{er} mars 2017, le seuil de recours à architecte pour les projets soumis a permis de construire est passé de 170 m² à 150 m².

LA RIBAMBELLE – MULTI ACCUEIL

« LA RIBAMBELLE » situé au Lotissement du Chalet à Broons, reste toujours le centre d'accueil du jeune enfant sur notre territoire. Contact : Claire Herbert 02 96 84 67 10.

ARMÉE JEUNESSE

Plus de 500 stages et contrats armées-jeunesse sont proposés dans le but de concourir au renforcement du lien armées-nation et de mettre en contact des étudiants avec le milieu de la défense, par l'intermédiaire de l'industrie de l'armement des états-majors, des unités militaires et des différents services des armées.

Des stages sous convention, d'une durée allant de 1 semaine à 6 mois maximum, stages formalisés par une convention de stage entre l'étudiant, l'organisme d'emploi du Ministère de la Défense et l'Etablissement d'Enseignement.

Les « contrats armées-jeunesse » sont des contrats de travail à durée déterminée, de 3 mois maximum. Ce contrat vise à offrir une 1^{ère} expérience à des étudiants en fin d'études ou jeunes diplômés. La rémunération est équivalente au SMIC.

Infos sur www.defense.gouv.fr

ou sur www.service-public.fr

LA CPAM DES CÔTES D'ARMOR

Futurs Parents, l'Assurance Maladie vous accompagne !

La CPAM, la CAF, la PMI et le réseau périnatal proposent des réunions d'information pour accompagner les femmes enceintes dans leur maternité.

Vous aussi, inscrivez-vous à cette rencontre d'environ 1h45 pour échanger sur vos droits, les démarches à accomplir, les examens recommandés et les conseils pratiques.

Renseignements et inscriptions sur : ameli.fr ou au 36 46.

CÔTES D'ARMOR HABITAT

Côtes d'Armor Habitat dispose d'un patrimoine important sur plusieurs communes. C'est pourquoi sont mises en place des permanences afin de recevoir les locataires ou les demandeurs de logement.

Les permanences sont assurées par Madame Joëlle Philippe, responsable de l'antenne de Loudéac/Dinan, de 14 h à 17 h, tous les 3^{èmes} lundis du mois à la :

Maison du Département, 2 Place René Pléven - 22100 Dinan

Courriel : contact@cotesdarmorhabitat.com

Site internet : www.cotesdarmorhabitat.com

ASSAINISSEMENT COLLECTIF / URBANISME

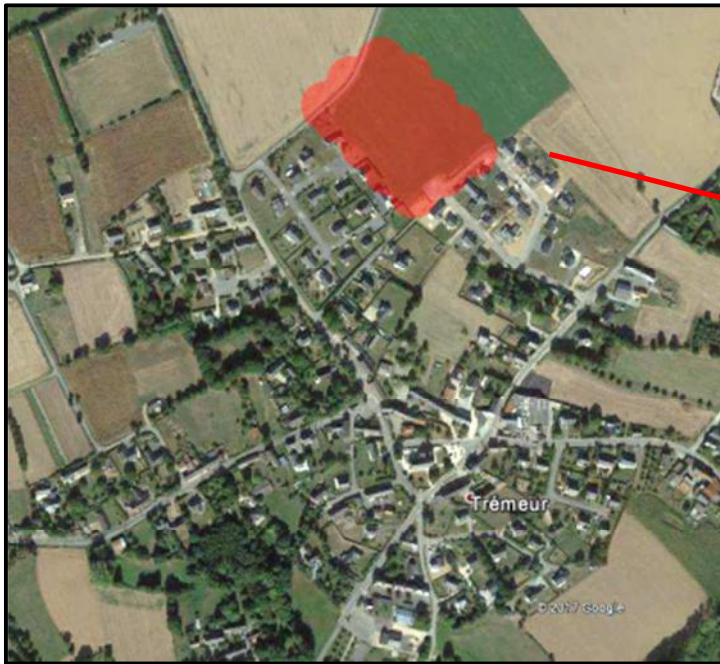
par Stéphane PERRAULT

✚ Lotissement du Puits Gaulois

Le permis d'aménager du projet a été validé par les services de l'Etat fin juin 2017.

La prochaine étape va être lancée à la rentrée prochaine : mise au point du cahier des charges, puis consultation des entreprises de travaux.

La viabilisation du lotissement comprenant 14 lots pourrait démarrer cet hiver.



✚ Modification du PLU communal

La démarche, entamée depuis plusieurs mois déjà, consiste à modifier le statut de certaines parcelles classées jusqu'ici en « 2AU » (urbanisables à long terme) en statut « 1AUb » (urbanisables à court terme).

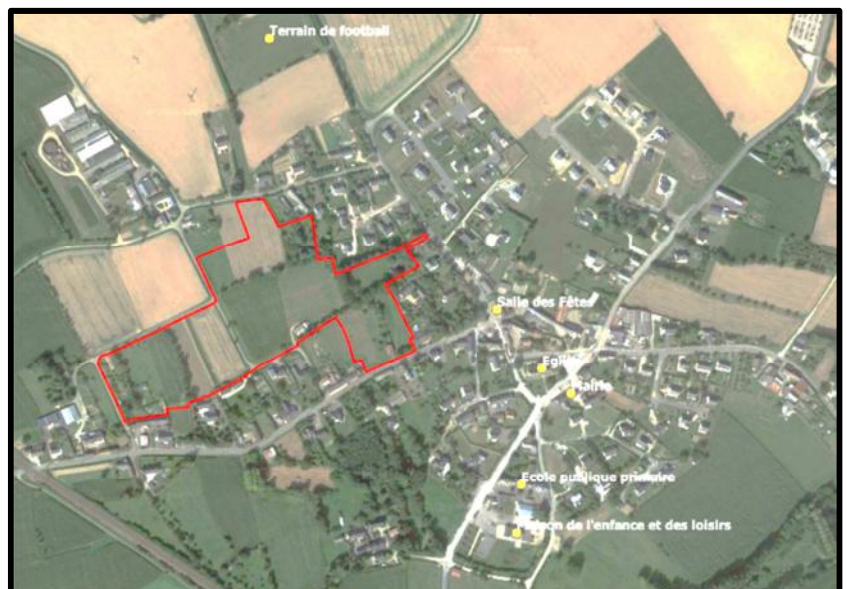
Cette procédure a été initiée suite à la constatation d'une pénurie de terrains constructibles et disponibles à la vente sur la commune, et suite au positionnement de certains propriétaires de parcelles classées en « 2AU » d'éventuels vendeurs.

Le projet concerne une superficie globale d'environ 4 ha.

Une enquête publique s'est tenue à la mairie de Trémeur du 12 avril au 12 mai.

Le commissaire enquêteur, désigné par la Préfecture, n'a relevé aucune observation et a déclaré le projet conforme aux règles d'urbanisme.

Aussi, il existe maintenant une réserve foncière importante sur la commune. Les aménagements sur cette zone devront être réalisés par phases et étalés dans le temps. Ils devront faire l'objet de programmes précis, afin de s'inscrire dans un ensemble cohérent et structuré, en respectant bien sûr les règles d'urbanisme, notamment en matière de densification d'habitat.



Aménagement Centre Bourg

Le Schéma d'Aménagement et de Sécurisation du Bourg de Trémeur est en cours d'élaboration. La collaboration entre la « commission travaux » et les bureaux d'études Atelier Découverte et Infraconcept se poursuit, œuvrant sur les thèmes suivants :

- Sécurisation des 5 entrées du Bourg, réduction de la vitesse des véhicules
- Création de voies partagées, réduction du caractère « routier » des voies traversantes
- Affirmation de la Place de l'Eglise en tant que « cœur de Bourg »
- Valorisation du patrimoine



FAUCHAGE VOIRIE EMBELLISSEMENT **par Guy CORBEL**

DIAGNOSTIC DES ZONES EROSIVES :

Dans le cadre des travaux du SAGE Arguenon - Baie de la Fresnaye, la commission locale de l'eau, qui regroupe des élus locaux, des usagers et les services de l'état, a préconisé, au travers d'un document, différentes actions pour protéger les eaux du territoire.

Une de ces actions prévoit de définir des zones érosives prioritaires et d'engager des actions pour la lutte anti-érosion.

En 2015, la commune de Corseul s'est engagée, à titre expérimental, à définir les zones érosives sur sa commune. Elle a créé une commission communale regroupant des agriculteurs et des gens de la société civile. Cette commission a, dans un premier temps, effectué un travail en salle de repérage sur cartes des pentes de plus de 5% à proximité des cours d'eau. Elle a ensuite, sur deux ans, parcouru le terrain pour vérifier visuellement ces zones. A l'issue de ces travaux, une réunion publique a été organisée avec l'ensemble des agriculteurs concernés.

Les communes de Rouillac et Trémeur ont été sollicitées pour effectuer ce même diagnostic.

Trémeur a créé une commission communale composée de 5 agriculteurs (Jean-Paul Audrain, Pierrick Noël, Jean-Baptiste Lemasson, Maxime Audrain, Guy Corbel) et de 2 personnes de la société civile (Gérard Dagueuet et Bernard Le Guevel).

Les commissions de Rouillac et Trémeur se sont réunies le 14 juin pour présenter la méthode de diagnostic.

Le travail de ces deux commissions commencera le 12 septembre 2017.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ces travaux.

POINTS DE LA COMMISSION VOIRIE :

Plusieurs chemins ont été dégradés lors des violents orages du mois de mai dernier.

Après avoir fait l'inventaire des dégâts, les travaux de remise en état seront effectués à la fin de l'été.

Les fauchages sur les accotements des routes communales ont été effectués fin mai.

Ceux des chemins communaux ainsi que les talus seront effectués début août.

PLANNING Activités TAP École des Tilleuls

par Séverine ROBERT

PLANNING DES ACTIVITES TAP 2017/2018

LES MARDIS :

	CYCLE 1 (7)	CYCLE 2 (7)	CYCLE 3 (7)	CYCLE 4 (6)	CYCLE 5 (4)	
Groupe 1 6/9 ans	MODELAGE Corentin	CIRQUE Oiscl	THEATRE Isobel	JEUX d'adresse Oiscl	Temps Intergénérationnel	FOOT Oiscl
Groupe 2 9/11 ans	HOCKEY Oiscl	GOUREN Jean-Yves	ESCRIME Oiscl	THEATRE Isobel	FOOT Oiscl	Temps Intergénérationnel
Groupe 3 GS Stéphanie					Animations musicales LTM	Animations musicales LTM
Groupe 4	APC	APC	APC	APC	APC	APC

APC : activités pédagogiques complémentaires avec les enseignants
 MODELAGE : Corentin Vincent, « la poterie de Sandra » de Corseul
 THEATRE : Isobel Hazelgrove, compagnie « les bancs blancs » de Dinan
 GOUREN : Jean-Yves Chausse, fédération départementale de Gouren
 GS : Stéphanie, programme donné à l'entrée

Groupe 1 = 13/14 6/9 ans du CP au CE2
 Groupe 2 = 13/14 9/11 ans du CE2 au CM2
 Groupe 3 = 10 GS
 Groupe 4 = 11 APC 6/11 ans du CP au CM2

LES VENDREDIS :

	CYCLE 1(5)	CYCLE 2(5)	CYCLE 3(4)	CYCLE 4(5)	CYCLE 5(5)	CYCLE 6(5)	CYCLE 7(5)
Groupe 1 GS	STEPHANIE	STEPHANIE	STEPHANIE	JUDO Denis	Percussions du monde LTM	SOPHRO Sophie	STEPHANIE
Groupe 2 CP	PDS Tarik	SOPHRO Sophie	ANGLAIS Saul	Percussions du monde LTM	SOPHRO Sophie	JEUX DE SOCIETE Stephanie	JUDO Denis
Groupe 3 CE1/CE2	SOPHRO Sophie	ANGLAIS Saul	PDS Tarik	SOPHRO Sophie	JEUX DE SOCIETE Stephanie	JUDO Denis	DANSE CONEMPORAINE LTM
Groupe 4 CM1/CM2	ANGLAIS Saul	PDS Tarik	SOPHRO Sophie	JEUX DE SOCIETE Stephanie	JUDO Denis	DANSE CONTEMPORAINE LTM	SOPHRO Sophie

Sophrologie : Sophie SELOSSE, association « art et expression » d'Yvignac la tour

Plaisir du sport : Tarik, animateur sportif

Judo : Denis LE FLOCH, association RJJ Muroise

Anglais : Saul, parent d'origine anglaise, bénévole

Animations musicales et Danse : conservatoire de musique et de danse, Lamballe Terre&Mer

Stéphanie : programme GS donné à la rentrée

Jeux de société : Stéphanie, directrice des TAP élémentaires et animatrice TAP

Groupe 1 = 10 GS
 Groupe 2 = 12/13 CP
 Groupe 3 = 11/12 CE1/CE2
 Groupe 4 = 13/14 CM1/CM2

Le coût des intervenants spécialisés varie entre 7 500 € et 9 000 € chaque année.

A ce jour, nos demandes d'animations proposées par le conservatoire de musique et de danse de Lamballe Terre & Mer ne sont pas encore validées par le conservatoire.

SPECIFICITES MATERNELLES :

Les TAP des maternelles ont lieu de 15h à 16h30 les lundis et jeudis.

Les réveils seront échelonnés jusqu'à 15h45 au plus tard pour les TPS/PS afin de respecter le rythme de chaque enfant. La porte de la salle de sieste est ouverte à partir de 15h pour que les enfants se réveillent naturellement à la fin de leur cycle de sommeil.

Ils seront pris en charge par le personnel communal dans la classe attenante à la salle de sieste. Les MS sont pris en charge dès 15h par Stéphanie dans la maison de l'enfance et des loisirs.

Les activités sont encadrées par le personnel communal qui prépare et anime des activités pédagogiques répondant aux objectifs du PEDT et du projet pédagogique maternelle.

Pendant ces TAP, des activités sont proposées, sans obligation de participation pour les TPS/PS/MS ni de résultat.

Le programme d'activités TAP sera donné à la rentrée pour les maternelles.

Déroulement d'une séance de TAP :

- 15h/15h30 : - réveils échelonnés (TPS/PS)
 - lecture d'histoires
 - chants et comptines
- 15h30/16h : - réveils échelonnés (TPS/PS)
 - activités dirigées
- 16h/16h20 : - motricité extérieure et jeux collectifs
- 16h20/16h30 : préparation aux départs

La porte de la salle de sieste est ouverte à partir de 15h pour que les enfants puissent se réveiller seuls par le fond sonore. Les enfants peuvent ainsi sortir en motricité extérieure à 16h accompagnés de 2 adultes encadrants (il n'est pas possible de sortir sur la cour avec un adulte en encadrement).

BENEVOLES DES TAP INTER-GENERATIONNELS

Un grand MERCI aux bénévoles des TAP inter générationnels pour leur investissement. Les enfants ont, comme chaque année, adoré partager ces moments avec vous, merci pour les enfants et à l'année prochaine !

Ces temps inter générationnels sont ouverts à tous ; si vous aimez le contact des enfants, rejoignez-nous !

FETE DES TAP 2017

Cette année, les enfants nous ont présenté des créations musicales élaborées pendant les TAP. Ensuite, Léna, intervenante musique et spectacle, nous a présenté son travail artistique autour du banjo et de la guitare. La fête s'est clôturée par un pot de l'amitié qui nous a permis de remercier les bénévoles.

